

Accueil d'un groupe au centre aquatique Argentan Intercom

Je soussigné (NOM, Prénom)		
Qualité :disposition des installations du Centre Acconditions d'utilisation et d'encadrement	quatique Argentan Intercom e	
Conditions d'utilisation		
□ Les activités doivent s'effectuer da responsable du Centre aquatique ou son définitivement l'entrée à toute personne	représentant se réserve le d	
 □ Toute dégradation imputable à une la communauté de commune du Pays d' □ La douche savonnée est obligatoi □ Le port du bonnet de bain est obli 	Argentan. re avant d'accéder aux bassir	re l'objet d'une déclaration auprès de
 □ L'accès aux bassins sera interdit à □ L'accès aux vestiaires est autorisé □ Le Plan d'Organisation de la surve connaissance des personnes chargées des personnes chargées des personnes chargées des personnes chargées de la contraction de la surve connaissance des personnes chargées de la contraction de la contra	à toute personnes portant des è 15 minutes avant chaque sé eillance et des secours ainsi de de l'encadrement. doit être effectif, aussi bien s	ance. que le règlement intérieur est porté à la eur le bassin et dans les vestiaires que
 1 animateur pour 8 enfants d 1 animateur pour 5 enfants d Arrêté du 20 juin 2003 fixant les modalité activités de baignade en centres de loisi 	e + de 6 ans e – de 6 ans es d'encadrement et les condi	
Nom du centre :		
Téléphone du centre :		
Nom du responsable :		
Cette feuille dûment renseignée et signée doit être remise au Maître Nageur Sauveteur présent sur les bassins avec une liste des mineurs comportant le NOM, Prénom, Age des enfants. Elle devra également indiquer si les enfants sont nageurs ou non nageurs ainsi que le nom du responsable pour chaque groupe de 8 ou 5.		
Fait à	le	signature